

Compte Rendu du Conseil Municipal du 24/11/2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 24 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 novembre 2008, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, MM. AIT BOUALI, HEDJEM, Mme RATZEL-TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M LOGRE, Mme KHELAF, M. MAIZA, Adjoints au Maire,

Mme KELEBE, M.VINCENT, Mmes MADI, SANDT, MM. ROS, GUERRIEN, MALEME, OGE, Mme ZAHIR, M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM. MILIA , BEAUDET, KARMAN, Mme DERKAOU, MM. DEL MONTE, RUER, Mmes GRARE, DESCAMPS, LENOURY, Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusé</u> :	<u>Représenté par</u> :
Mme HAMMACHE	M. AIT BOUALI	M. PAUPERT	Mme DESCAMPS
Mme FOURNIER	M. MONINO	M. MENIA	Mme LENOURY
M. KETFI	M. VINCENT		
Mme LATOUR	Mme GRARE		
Mme KARMAN SUCH	M. RUER		

Absents : Mmes M'DAHOMA MOHAMED, KOUAME, CHIBAH, M. KAMALA

Excusés : Mme AHMED, M. AUGY

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

S/SG/CM/ENTETE

QUESTION N° 266 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Centre Aquatique Olympique d'Aubervilliers et programme tertiaire d'accompagnement du secteur nord du quartier Cristino Garcia Landy
- enquête de DUP valant mise en compatibilité du POS
- enquête parcellaire

A l'unanimité.

Approuve le dossier de Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du POS ainsi que le dossier d'enquête parcellaire,

Autorise le Président de Plaine Commune à solliciter le Préfet de Seine-Saint-Denis pour l'ouverture conjointe des enquêtes publiques préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et parcellaire valant mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols des communes d'Aubervilliers et Saint-Denis ainsi que la désignation du commissaire enquêteur,

Autorise Monsieur le Président à signer tous les actes destinés à assurer l'exécution des articles qui précèdent ainsi que leurs préalables ou leurs conséquences.

QUESTION N° 267 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Actions en faveur des populations ROMS : participation de la commune

A l'unanimité.

Accepte le principe de mutualisation de deux villages d'insertion sur Aubervilliers et Saint-Denis à l'échelle de Plaine Commune.

Autorise le maire à engager et mandater 63 524 €.

Autorise le Président de Plaine Commune ou son représentant à signer la convention à passer avec l'Association Logement Jeune 93.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 21 H 30